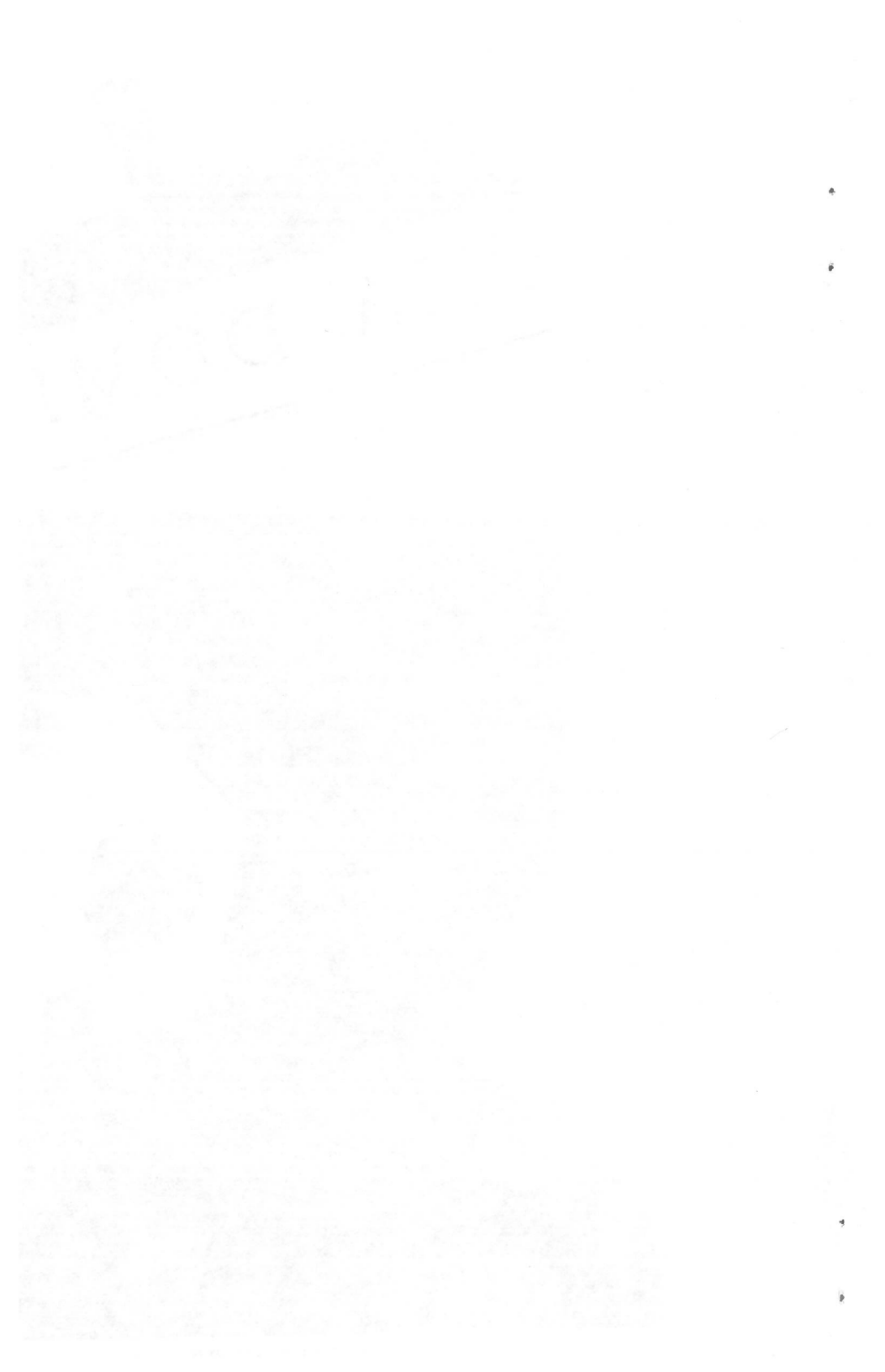


1983, 2

VIA DOMI

30



10. VALES ISLONDE (*Chanson de Roland* 2331).— Roland énumère ici, parmi ses terres, "Escoce e Vales Islonde | E Engleterre", c'est-à-dire l'Ecosse et l'Islande et l'Angleterre' selon G. Moignet, qui précise que "*Vales Islonde* est de la un réviseur du ms., et n'offre pas un sens clair".

Comme la laisse en question assonne en [a ... ə], on n'hésitera pas à *Islonde* en *Irlande*. Je dis bien *Irlande*, et non *Islande*, comme il paraîtrait pour la bonne raison que tous les amateurs de rugby auront reconnu ici la quatre "nations" britanniques : Ecosse, *Gales*, *Irlande* et Angleterre. Une entre *Vales* et *Islonde* corrigé en *Irlande* s'impose donc. ◊ J.-C. D.

11. UN NOM DE LIEU GASCON.— La biographie du troubadour Savaric de Malleo fait paraître en Gascogne un comté de *Manchac* qui est resté rebelle à toute identité (on peut négliger la proposition de Chabaneau, d'y voir une corruption d'*Armanac*).

De toute évidence, cet énigmatique "Manchac" ne peut être que le vicomté (comté) de Magnoac. Un *e* recopié au lieu d'un *o* aura suffi à défigurer ce nom. On peut parer, très proche de "Manchac", la graphie <Manoach> que donne la charte Cartulaire des Templiers de Montsaunès, publié par C. Higounet. ◊ J.-C. D.

12. UN GASCONISME MECONNU.— Le dernier volume du *Trésor de la Langue Française* considère le patriotisme local, dans nos régions, en méconnaissant les origines gasconnes de l'anglicisme *gadje* (la foi du *Petit Robert* peut-être, mais en tout cas sans l'ombre d'une vraisemblance on l'y ramène au français *gâchette* !)

Je rappelle que les terres gasconnes, longtemps restées britanniques, ont apporté à l'anglais d'un petit contingent de mots. Pour celui qui nous occupe, il suffit de consulter le dictionnaire de Simin Palay pour y trouver "*gâdje*, outil, ustensile" et aussi "diminutif de *gâdje*, au figuré", c'est-à-dire "personne sans grande valeur". ◊ J.-C. D.

RE DE GAVARET est un troubadour que l'on identifie à un vicomte de Bénauges du XIII^e siècle, bien qu'Uc de Saint-Circ se soit gardé de prétendre que ce fût poète : eût-il pourtant négligé si belle occasion ? Puisque l'identification repose sur la seule similitude des noms, pourquoi notre troubadour ne serait-il plutôt le vicomte de Béarn du XII^e siècle, ou n'importe quel autre Peire de ?

troubadour Peire de Gavaret nous ne connaissons qu'une pièce, mais elle est à Peire de Durban en Savarhès : on peut donc soutenir la candidature d'un voisin du haut pays de Foix, le Commingeois Pierre de Gavarret, fils de Raimon Ier, comte de Benque. Son nom apparaît entre 1166 et 1187 (v. Higounet, *de Comminges...*, s.v.), date à laquelle il se fait moine à Bonnefont; il vitore en 1192 (v. Samaran et Higounet, *Rec. actes Bonnefont*, s.v.).

Ère de Peire de Gavaret est fort libertine; on peut en inférer qu'elle est antérieure à l'entrée en religion de son auteur. ♦ J.-C. D.

GT-DEUX!.- Entre toutes les étymologies envisageables pour ce cri d'alarme, laquelle s'attache G. Esnault dans son *Dict. des Argots*, d'un total obtenu par la valeur numérale des lettres composant quelque mot prohibé, me paraît la moins convaincante : elle est si savante, pour une locution si poétique et elle rend si mal compte de l'ensemble "22, les flics!"...

En fait, le numéro 22 est justement appelé "les flics". Esnault en fait une explication au lieu de le poser comme principe d'explication : assurément cela lui paraît plus digne d'attention s'il avait moins systématiquement négligé l'occitan que qu'il ne sut même pas déceler comme tel un pourtant limpide *ritou* 'curé!').

En occitan *Li dos pouleto* est le nom que, selon Mistral, on donne au n° 22; sur-tout d'actualité selon le *Légendaire du Languedoc-Roussillon* (Montpellier, 1972), qui donne plusieurs autres exemples d'un habillage imagé de la silhouette des gendarmes : procédé poétique, en somme, ni plus ni moins que le dénombrement, cher à nos gendarmes, des fourmis par le chiffre 3 répété à l'infini... 22 évoque donc deux gendarmes en Provence, et il ne nous paraît pas invraisemblable que ce pays, source d'inspiration pour le bagne de Toulon et les nervis de Marseille, soit, plutôt que l'Italie, le lieu d'origine de la paronymie *poule* 'police' / *poulet* 'policier'.

En somme : l'image d'un 2 était nécessaire à évoquer une poule, et le nom de cette poule évoquait celui de la Police : double condition qui, je crois, ne s'est réalisée qu'en occitan. Mais pourquoi les deux de 22, plutôt qu'un seul, ou que trois de 22 ? - C'est que, Alfred Jarry nous le rappelle opportunément dans *La Chandelle*, les gendarmes vont toujours par paire. Le n° 22, on le voit, était bien le seul qui se présente de façon claire et voilée à la fois, *les flics!* qui le paraphrasent. Puis, c'est à la fois, qui s'en rapproche. ♦ J.-C. D.